

tion, à compléter son organisation intérieure. Une des mesures les plus importantes qu'il prit dans ce but, fut de faire rédiger les procès-verbaux de ses séances jour par jour. Ces procès-verbaux qui ont été conservés et embrassent une période de près de quatre siècles (de 1416 à 1789), forment aujourd'hui la plus curieuse histoire particulière qu'il soit possible d'étudier. Malheureusement elle ne peut être d'aucune utilité pour nos recherches, car elle ne commence qu'à partir du moment où toutes les révolutions municipales étaient accomplies; on y trouve seulement le récit de quelques émeutes sans influence sur la forme du gouvernement, qui se conserva tel quel jusqu'à Henri IV (1).

(1) Il est certain qu'on ne peut former que des conjectures sur la première forme de la commune de Lyon. Les documents manquent complètement. J'admets en grande partie l'hypothèse de M. Bernard, mais je la crois inexacte sur quelques points essentiels.

J'ai aussi pensé, et je suis bien aise de voir cette opinion partagée par M. Bernard, que la revendication que les citoyens de Lyon firent de leurs libertés municipales, au XIII^e siècle, ne fut que le rappel d'anciennes franchises dont le souvenir était encore vivant. Je crois avoir donné des preuves positives de ce point de notre histoire dans un travail destiné à paraître dans *Lyon ancien et moderne*.

Mais si, au fond, les Lyonnais n'avaient cessé de jouir de certains droits de bourgeoisie, l'organisation extérieure, qui devait être la garantie de ces droits, s'était peu à peu fondue dans l'extension du pouvoir des archevêques. Tout se réduisait à certaines traditions, à des coutumes qui protégeaient les citoyens dans leurs personnes et dans leurs biens. Ce fut la violation de ces coutumes qui entraîna la guerre civile.

La lutte entre les citoyens et la seigneurie ecclésiastique ne se manifesta que sous le pontificat de Renaud de Forez. Voici pourquoi : Les Lyonnais avaient jusqu'alors vécu en parfaite intelligence avec leurs archevêques, à l'élection desquels ils concouraient, et les avaient soutenus contre les comtes de Forez, qui prenaient le titre et revendiquaient l'autorité de comtes de Lyon. La maison de Forez obtint, par l'intrusion de Renaud sur le siège archiépiscopal, ce qu'elle n'avait pu gagner par les armes. Renaud partagea